

Vincelles

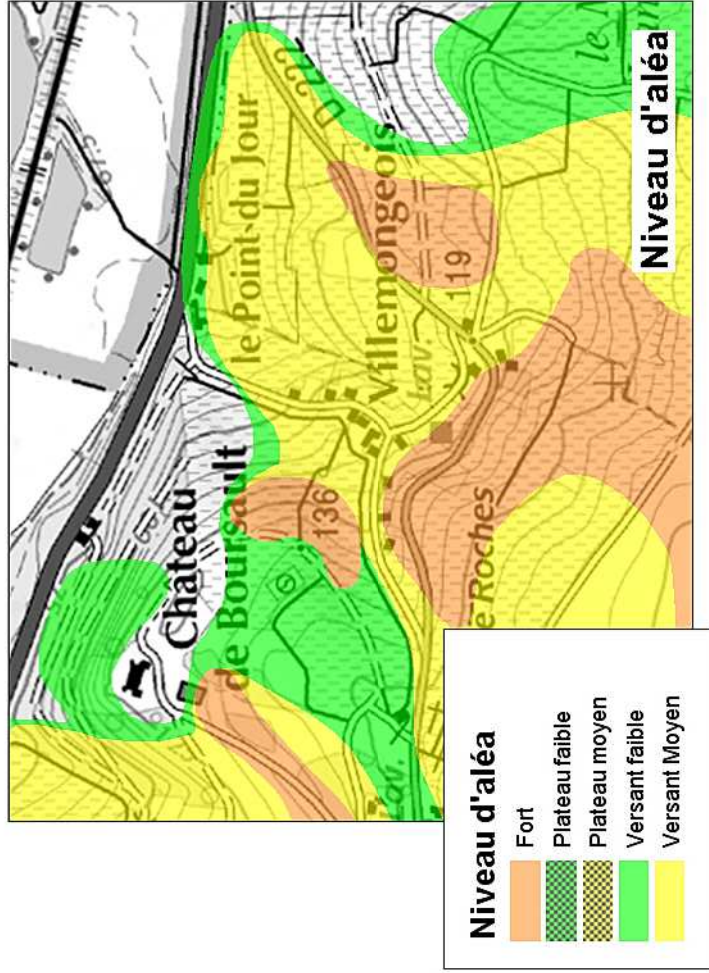
Cartes du zonage réglementaire – IGN Scan 25
Cartes du zonage réglementaire – Orthophotoplan
Cartes des enjeux
Cartes des aléas
Cartes des phénomènes historiques



Direction départementale des territoires

L'ESSENTIEL DU PPRN GT EN TROIS CARTES

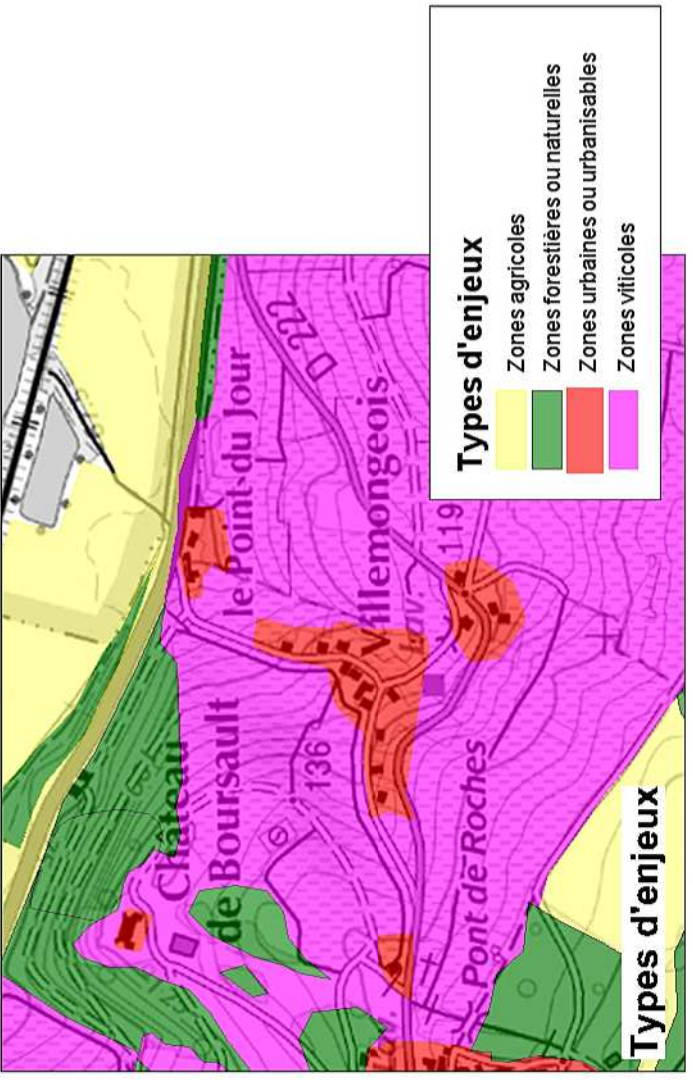
Le PPR établit une carte réglementaire à partir de la connaissance des aléas et des enjeux. L'exemple de croisement ici présenté est celui d'une partie du territoire de la commune de Boursault.



Niveau d'aléa

- Fort
- Plateau faible
- Plateau moyen
- Versant faible
- Versant Moyen

Les cartes d'aléa ont été réalisées par le BRGM. Le niveau d'aléa traduit la prédisposition d'un site à produire un événement donné (glissement de terrain, fluage ...), ainsi que son intensité. Il est fonction de plusieurs critères (géologie, pente, présence d'eau ...), donc pas uniquement de phénomènes historiques.



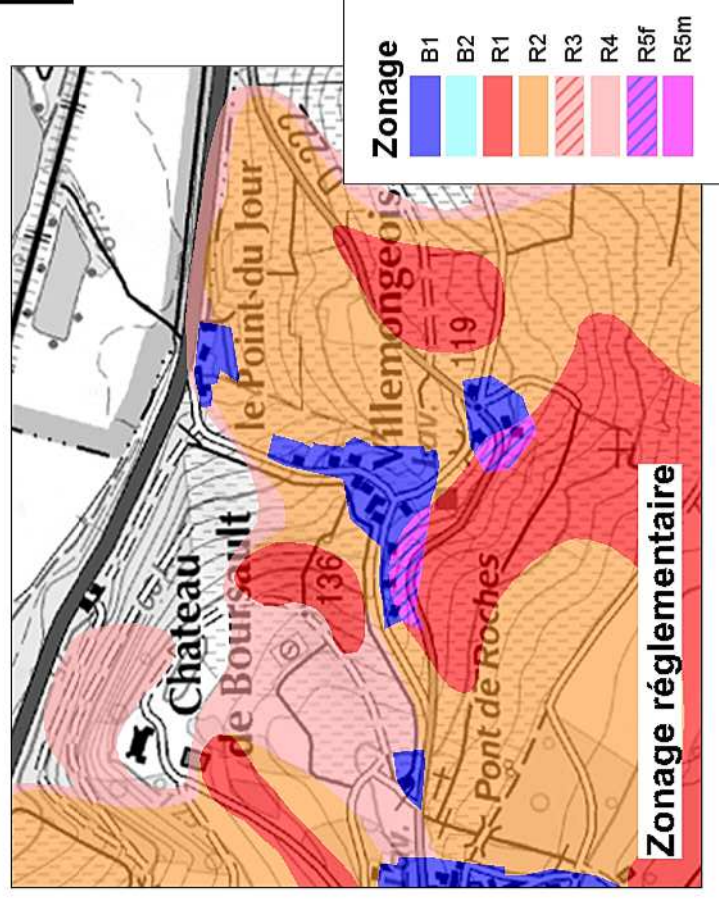
Types d'enjeux

- Zones agricoles
- Zones forestières ou naturelles
- Zones urbaines ou urbanisables
- Zones viticoles

Les cartes d'enjeux ont été établies en concertation avec chaque commune et en cohérence avec leurs documents d'urbanisme. Ont été considérées comme déjà urbanisées, les zones U, ainsi que les zones AU ayant fait l'objet de constructions de réseaux, d'une desserte et de la mise en place d'équipements publics.

X

=



Zonage

- B1
- B2
- R1
- R2
- R3
- R4
- R5f
- R5m

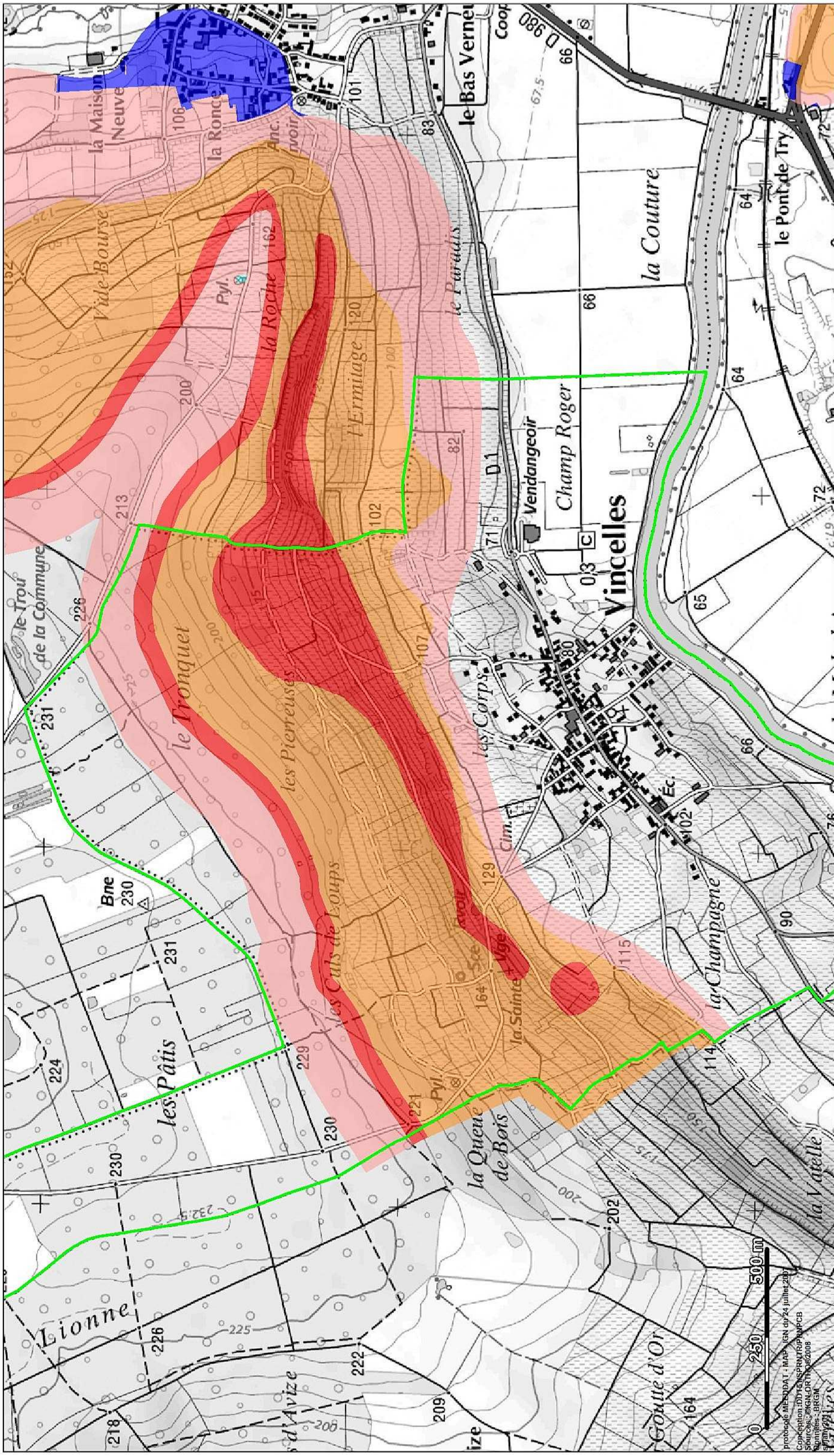
Le zonage réglementaire est issu du croisement entre l'aléa glissement de terrain et les enjeux selon le tableau ci-contre. Les secteurs qui ne sont pas soumis à des aléas ne sont pas réglementés par le PPR.

Tableau de croisement entre niveaux d'aléa et enjeux

ENJEUX	NIVEAUX D'ALEA					
	Faible		Moyen		Fort	
	Sur plateau	Sur versant	Sur plateau	Sur versant	Sur plateau	Sur versant
Zone extra-urbaine SANS ENJEUX PARTICULIERS (bâts, réseaux, ouvrages divers)	R4	R4	R3	R3	R3	R1
Zone extra-urbaine AVEC ENJEUX PARTICULIERS (bâts, réseaux, ouvrages divers)	R4	R4	R2	R1	R1	R1
Zone urbanisée, urbanisable ou zone d'activité	B2	B1	B1	B1	R5m	R5f

Niveau d'aléa croissant →





Plan de prévention des risques glissement de terrain
Vallée de la Marne - Tranche 3 -
VINCELLES

Légende

Limite communale

Zonage

	B1
	B2
	R1
	R2
	R3
	R4
	R5f
	R5m

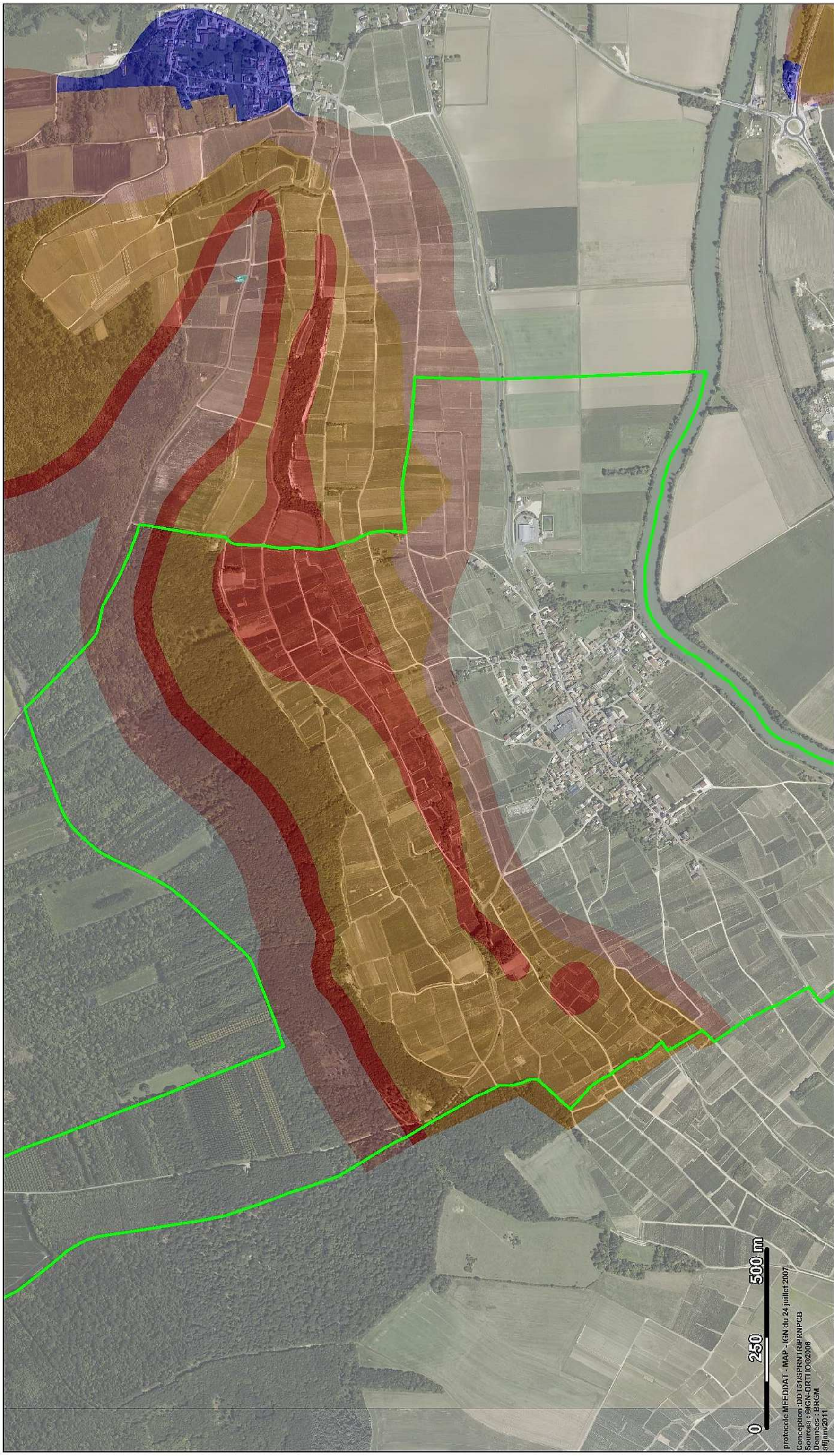
Zonage réglementaire

**PRÉFET
DE LA MARNE**

N
W E
S

Echelle 1/10 000

Protocole MESDDAT - MAP (EN) du 24 juillet 2010
 Conception DDTES/SPN/ITER/MP/PCB
 Sources : BRGM, IGN, ORSTOM (2008)
 IGN - BRGM

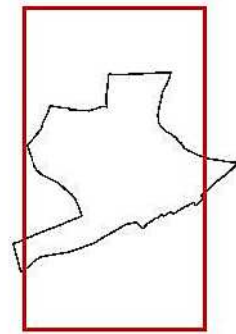


Zonage réglementaire

Plan de prévention des risques glissement de terrain

Vallée de la Marne - Tranche 3 -

VINCELLES



Zonage

B1	B2	R1	R2	R3	R4	R5f	R5m

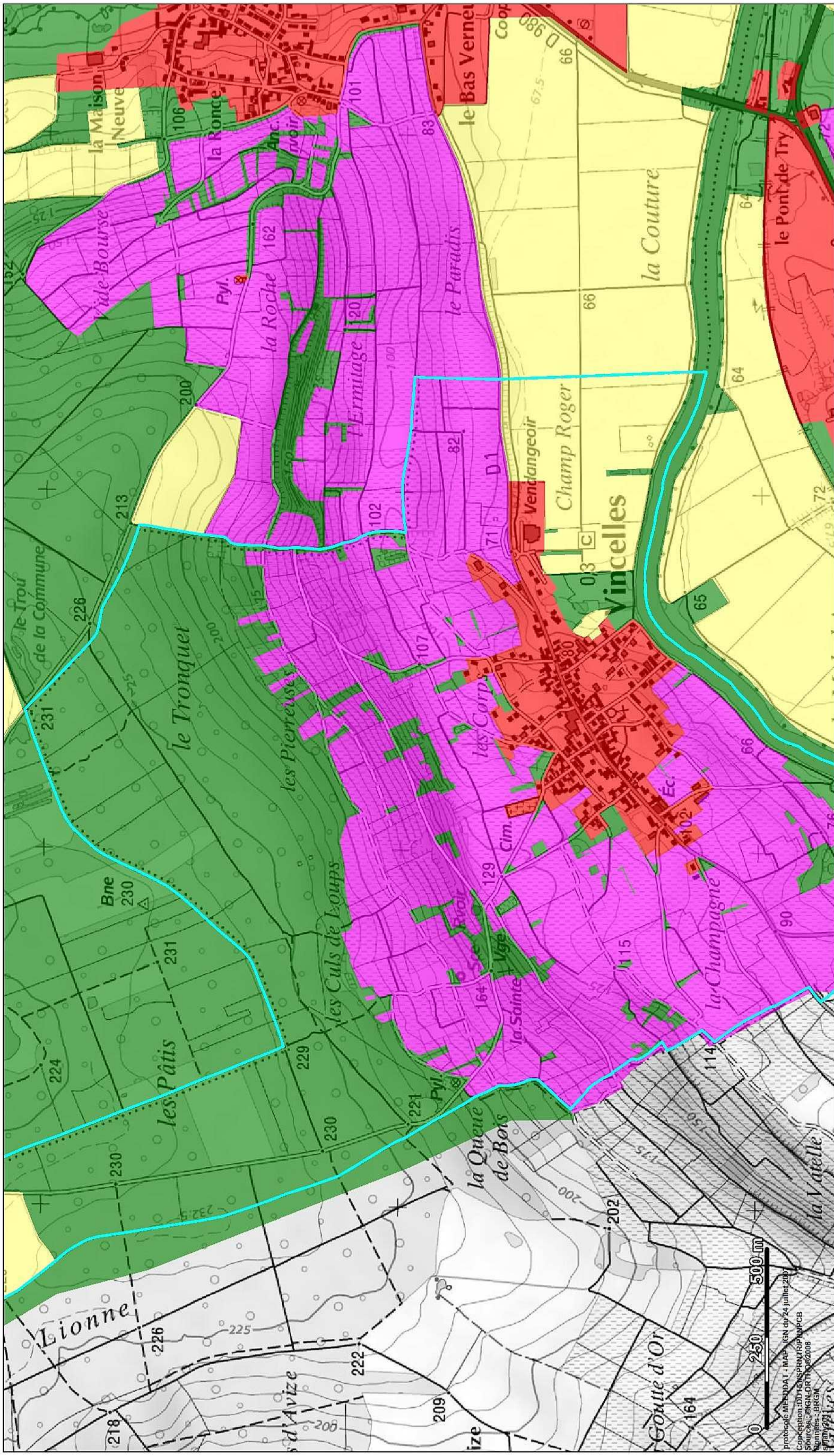
Légende

	Limite communale
--	------------------



Echelle 1/10 000





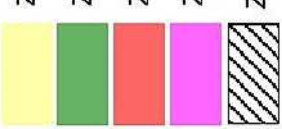
Echelle 1/10 000

Légende

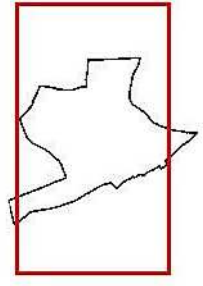


Limite communale

Enjeux



- Zones agricoles
- Zones forestières ou naturelles
- Zones urbaines ou urbanisables
- Zones viticoles
- Zones sans enjeux



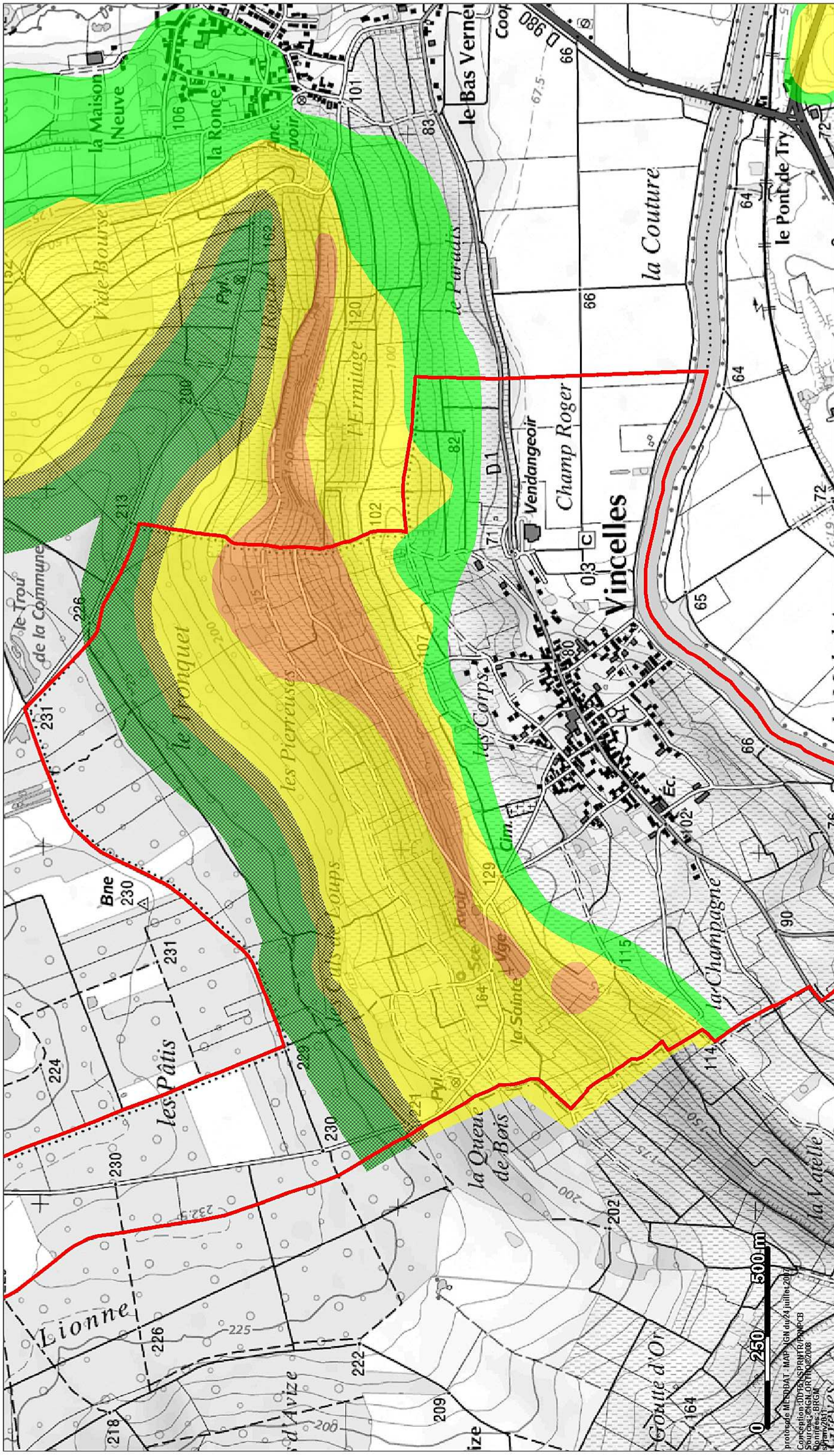
Enjeux

**Plan de prévention des risques glissement de terrain
Vallée de la Marne - Tranche 3 -**

VINCELLES



Protocole MESSURAT - MAP (EN) du 24 juillet 2010
 Conception DDTOR/ESPANTOIR/MPFCB
 Sources : ENGEL/ORTHO/2008
 Agences : BRGM
 Vincelles



Aléa glissement de terrain

Plan de prévention des risques glissement de terrain
Vallée de la Marne - Tranche 3 -

VINCELLES

Niveaux d'aléa

	Fort
	Plateau faible
	Plateau moyen
	Versant faible
	Versant Moyen

Légende

	Limite communale
--	------------------

Echelle 1/10 000

PRÉFET
DE LA MARNE

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTES DES EVENEMENTS HISTORIQUES

Le recensement des phénomènes historiques a été la première étape de l'élaboration du PPRn GT. Au plan technique, ce recensement présente un double intérêt :

- celui de **dresser un historique des événements**, ce qui permet d'avoir une idée de la sensibilité du territoire concerné vis-à-vis des glissements de terrain ;
- celui d'**identifier les conditions de l'environnement ayant favorisé l'apparition des glissements de terrain**.

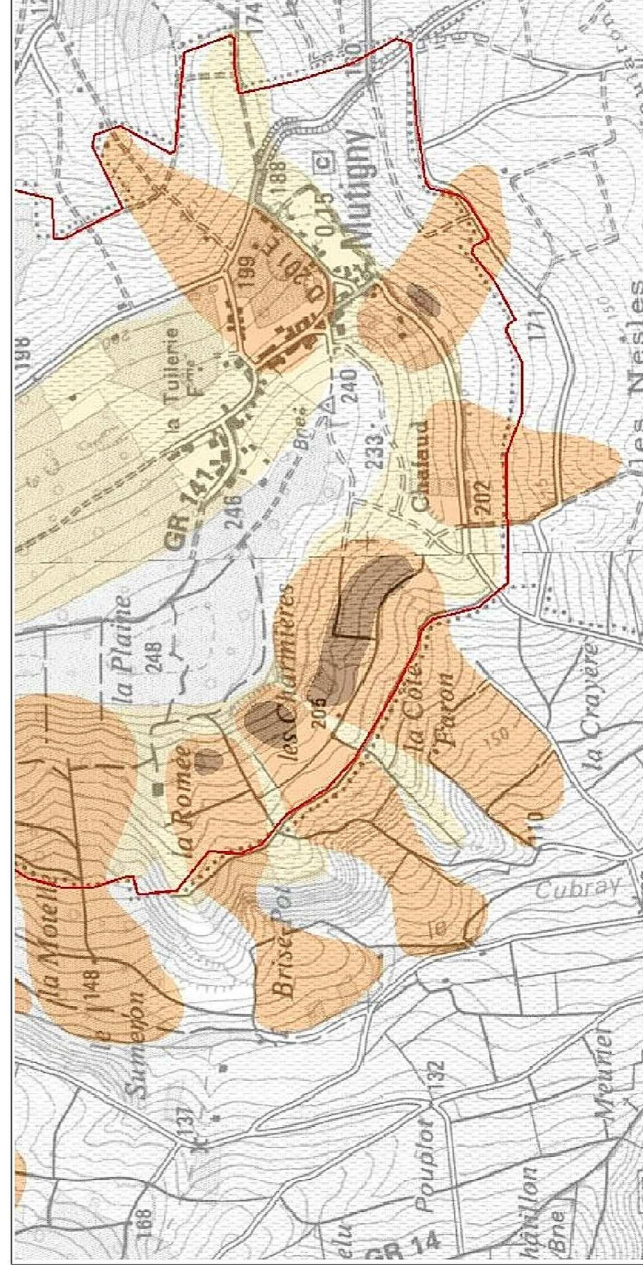
Le recensement des phénomènes historiques a été réalisé par le BRGM. Les glissements de terrain datant de l'Holocène et du Pléistocène sont des glissements anciens, au sens géologique, c'est-à-dire qu'ils se sont produits à des périodes généralement antérieures à l'occupation de la région par l'homme.

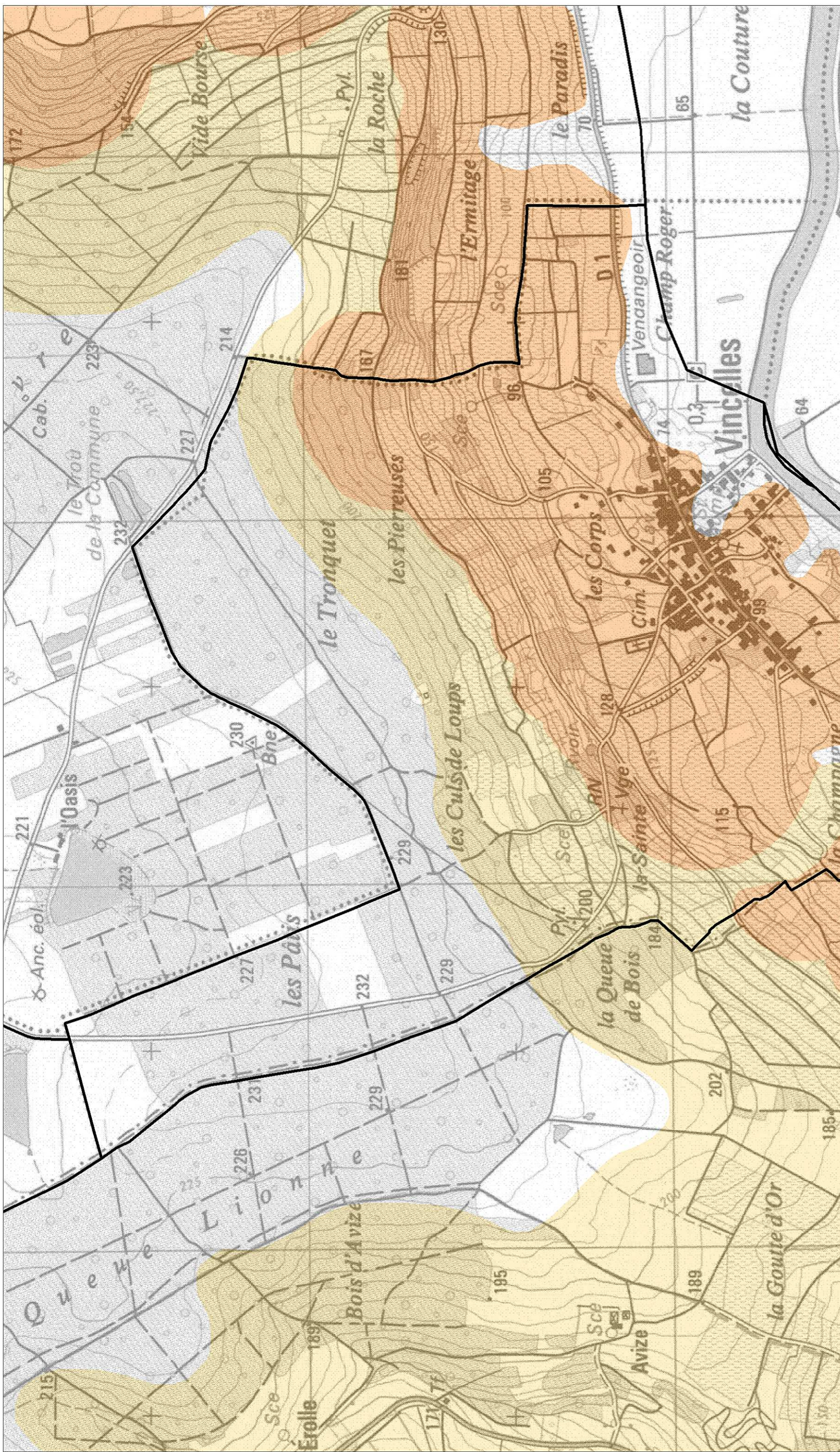
Les cartes produites par le BRGM distinguent quatre âges de glissements de terrain :

- **glissement Pléistocène** : datant de plus de 10 000 ans ;
- **glissement Holocène** : datant de moins de 10 000 ans, la date précise reste inconnue ;
- **glissement récent à actuel** : datant d'une époque pour laquelle on a pu obtenir un témoignage chronologique

Le recensement des phénomènes historiques a ensuite été utilisé par le BRGM pour la cartographie de l'aléa. Les événements historiques sont en effet un des paramètres permettant de définir le niveau de l'aléa avec les paramètres naturels et anthropiques (géologie, lithologie, pente, morphologie, présence d'eau...).

Exemple de carte des phénomènes historiques de la commune de Mutigny





échelle 1/10 000

 0 100 200 300 400 500 m

 Inventaire_VINCELLES_1.wor

 BRGM/RP-56736-FR - Annexe 2

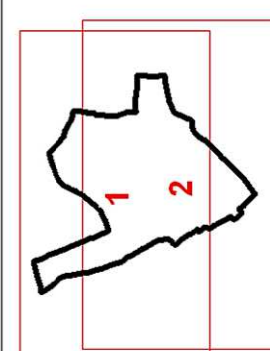
Glissements de terrain (par âge)

 Récent à actuel

 Holocène

 Pléistocène

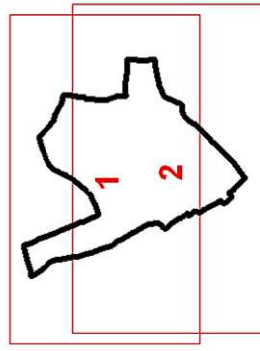
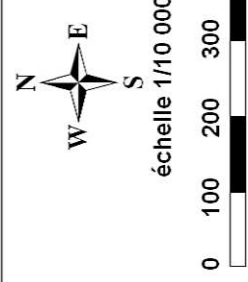
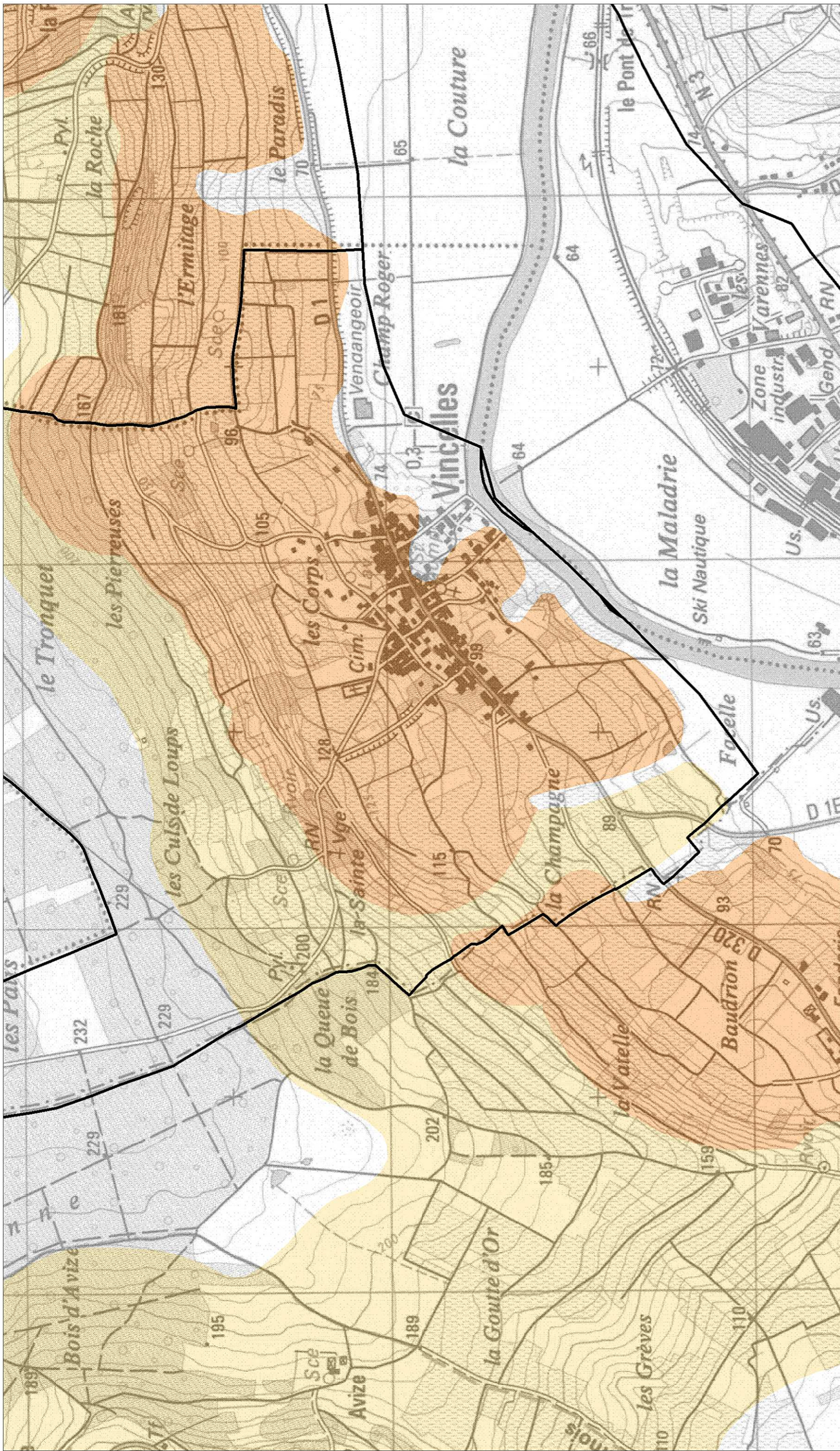
 Zone d'étude de la commune



**Cartographie historique
des glissements de terrain**

VINCELLES_1

 Géosciences pour une Terre durable



Cartographie historique
des glissements de terrain
VINCELLES_2

Géosciences pour une Terre durable